



ALTERNANCE

CHARGÉ(E) D'AFFAIRES EN BÂTIMENT

Spécialité au choix : Agencement intérieur - Électricité - Enveloppe extérieure du bâtiment

Licence professionnelle

DÉFINITION DU MÉTIER

Au sein du service commercial de son entreprise, le(a) chargé(e) d'affaires, ou responsable d'affaires, doit **assurer le suivi d'un portefeuille de clients** (PME et PMI, associations, collectivités locales) et leur **vendre des produits ou des prestations**. C'est donc à lui(elle), dans un premier temps, de **démarcher ces clients, définir leurs besoins et leur proposer des solutions adaptées**. Ces solutions devront donc être maîtrisées, et ne présenter aucun risque (ou un risque minime) pour le client. Après la signature du contrat, le(a) chargé(e) d'affaires devra veiller à **la bonne tenue des projets - faisabilité, rentabilité, délais -**

et ce dans tous les domaines : financier, commercial et même technique.

Le(a) chargé(e) d'affaires sera également amené à **rédiger et à négocier de nouveaux contrats** fréquemment, et il a un **droit de regard sur la totalité des étapes du projet** mené. Cela implique donc des échanges fréquents avec des interlocuteurs variés, dirigeants comme membres des bureaux d'études ou sous-traitants.

Le(a) chargé(e) d'affaires peut toutefois être amené(e) à se spécialiser dans un secteur d'activité en particulier, voire à gérer une équipe.

EXEMPLES DE MISSIONS

- Réaménagement d'un bâtiment de bureaux et d'un hall de stockage.
- Mise en place de garde-corps et d'abris de protection.
- Agencement intérieur de locaux.
- Réhabilitation des armoires électriques de bâtiments.
- Réalisation des lots courants forts et courants faibles.

CONTENU DE LA FORMATION

UE 1 : Management

- Organisation d'entreprise.
- Droit des affaires.
- Gestion des ressources humaines et des relations interculturelles.
- Management d'équipes.
- Gestion du temps.
- Droit des contrats France et Europe.

UE 2 : Marketing et communication

- Outils d'analyse marketing.
- Communication interpersonnelle.
- Négociation commerciale en contexte mondialisé.
- Gestion d'appels d'offres.
- Anglais des affaires.

UE 3 : Chiffrage

- Comptabilité des coûts.
- Gestion de base de données.
- Contrôle de gestion.

UE 4 : Conduite d'Affaires

- Environnement de l'affaire et relations internationales.
- Mise en œuvre de l'affaire.

UE 5 : Normes et Réglementation

- Prévention et gestion des risques.
- Démarche qualité.
- Marchés publics.
- Résolution des litiges.

UE 6 : Adaptations sectorielles

- Technologies.
- Bureau d'études.
- Maîtrise d'ouvrage.
- Maîtrise d'œuvre.

UE 7 : Projet tuteuré

- Tutorat collectif.
- Tutorat individuel.

UE 8 : Alternance

Évaluation professionnelle.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Organisée en partenariat avec l'IAE de Lyon et le BTP-CFA AFRA, cette Licence Professionnelle a pour objectif de permettre à des techniciens du bâtiment 2nd œuvre, titulaires d'un Bac+2, de **devenir chargés d'affaires ou conducteurs de travaux** grâce à un **perfectionnement de l'approche technique** ainsi qu'à l'acquisition de **méthodes managériales et commerciales**.



MÉTIERS VISÉS

La Licence Professionnelle prépare aux **responsabilités de conduite d'affaires**, qui varient beaucoup selon la taille du chantier et la structure de l'entreprise, et peuvent se regrouper en quatre grandes fonctions :

Le commercial :

Répondre aux appels d'offre, négocier le contrat, négocier avec les fournisseurs et sous-traitants, gérer la relation client, ...

L'encadrement :

Gérer les plannings de travail, animer les membres de l'équipe, veiller au respect des règles de sécurité, ...

Les études :

Analyser les conditions techniques d'un projet, identifier la méthode, réaliser le chiffrage, préparer techniquement le chantier.

Les travaux :

Planifier les travaux, s'assurer de la conformité et de la qualité, veiller au respect des délais et des coûts...

www.ecolelamache.org

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

75 Boulevard Jean XXIII - 69 373 - LYON CEDEX 08 - Tél. : 04 72 78 55 55

PRÉREQUIS

Titulaire ou en cours de validation d'un **BAC+2 spécialiste ou généraliste en bâtiment**.

DÉROULEMENT ET LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **Sup' La Mache** (Lyon 8^{ème}) et de **l'IAE** (Lyon 8^{ème}).

Un **tutorat pédagogique** est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le **tuteur entreprise**.

VALIDATION

Diplôme d'État de niveau 6 délivré par **l'Université Lyon III** (Reconnaissance européenne LMD : 60 crédits ECTS) : Licence professionnelle « **Conduite d'Affaires en Bâtiment** ».

Et, selon possibilité d'inscription, le Certificat de qualification « **Conducteur de Travaux** » délivré par les **CPNE du BTP** (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics), reconnu nationalement par toutes les entreprises de la branche BTP.



DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions sont **ouvertes 10 mois avant l'ouverture de la formation**. Dans le cas où les modalités d'accès sont remplies, les résultats à l'admissibilité sont connus en général dans les **30 jours après la réception du dossier**.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Un **référent handicap** est à la disposition de toute personne en exprimant le besoin afin d'étudier les solutions spécifiques et conditions de mise en œuvre de la formation, à adapter au handicap concerné.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Contact : handicapslm@lamache.org.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour valider votre candidature, vous devez vous inscrire **sur le site de l'IAE** :


http : //iae.univ-lyon3.fr

La sélection et le recrutement se déroulent en 3 étapes :

1. **Pré-sélection sur dossier + résultats du test SIM Score IAE Message.** Le test SIM a pour objectif d'évaluer votre culture générale mais ne constitue qu'un des moyens d'évaluation pour l'admission en Licence Professionnelle.
2. **Jury de sélection** : entretien de type professionnel.
3. **Recrutement par l'entreprise** : l'inscription n'est effective qu'à la signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise.

Attention aux échéances : **nombre de places limitées !**





DURÉE ET ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

12 mois, dont $\frac{3}{4}$ du temps en entreprise.

511 heures de formation.

Formation accessible en **contrat d'apprentissage** et en **contrat de professionnalisation**, ce qui permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.



CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous :

suplamache@lamache.org

ou

04 72 78 55 66

-

www.ecolelamache.org

www.ecolelamache.org